

Exemple pratique



« Chaque région se démarque par certains aspects qui font sa force. »

La collaboration par-delà les frontières cantonales et nationales est indispensable pour atteindre un développement territorial cohérent et durable de l'Arc jurassien. Ceci inclut une coopération institutionnelle et la mise en œuvre de projets communs qui renforcent les potentiels de la région et tiennent compte de ses spécificités. Les défis rencontrés peuvent ainsi être relevés, les potentiels valorisés et les opportunités saisies.

Que signifie «Développement cohérent du territoire» ?

La population et l'économie Suisse croissent et demandent toujours plus d'espace. Il s'agit de conserver en même temps des paysages variés, la biodiversité et des édifices importants. Pour mieux harmoniser les divers intérêts liés au territoire, les communes, les villes, les régions, les cantons et la Confédération doivent coordonner leurs politiques, leurs programmes et leurs actions et tendre avec les acteurs privés à un développement cohérent du territoire. Cette démarche nécessite une vision commune, qui repose sur cinq **idées directrices** :

- harmoniser les politiques à incidence territoriale ;
- exploiter les synergies et réduire les conflits ;
- mettre en réseau les centres et la périphérie ;
- penser et agir dans les espaces fonctionnels ;
- promouvoir les forces régionales.

Les **exemples pratiques de développement cohérent du territoire** illustrent la façon dont ces lignes directrices sont mises en œuvre dans certaines régions de Suisse.

Informations supplémentaires sur le site Internet de regiosuisse : www.regiosuisse.ch/developpement-coherent-du-territoire

L'Arc jurassien en bref

L'Arc jurassien comprend les cantons de Neuchâtel et du Jura, la région du Nord vaudois, le Jura bernois et la ville de Bienne. La structure économique de l'Arc jurassien, région périphérique par ailleurs, est caractérisée par un tissu industriel à forte valeur ajoutée, peu gourmand en surfaces foncières. Ce tissu industriel est majoritairement composé de PME dynamiques avec de fortes capacités d'innovation. Au total, l'Arc jurassien compte un peu plus de 205 000 emplois. Le tissu économique présente cependant une certaine fragilité due au poids des exportations et dépend donc de la conjoncture économique mondiale et de l'évolution des taux de change. En outre, la région comprend un nombre important d'activités de sous-traitance, vulnérables aux fluctuations économiques. Son caractère transfrontalier et le manque de main-d'œuvre qualifiée sur le territoire suisse implique aussi une forme de dépendance envers les travailleurs frontaliers.

Surface de 290 466 ha¹

167 communes dans quatre cantons²

496 792 habitants³

Nombre de postes de travail (EPT)⁴ : 205 472

Répartition des salariés par secteurs⁵ :
secteur primaire 3,4 %, secondaire 37,8 %, tertiaire 58,8 %

¹ Sans les lacs. ² Etat 2018. ³ Etat 2017. ⁴ Equivalents plein temps, état 2016. ⁵ Etat 2016. Source : OSTAJ

L'industrie de l'Arc jurassien s'appuie sur plusieurs centres de formation et de compétences de qualité, orientés prioritairement vers la haute-précision en microtechnique, en horlogerie ou en mécanique. Citons notamment l'Université de Neuchâtel, l'Institut de microtechnique de l'EPFL à Neuchâtel, le Centre suisse d'électronique et de microtechnique (CSEM), la Haute Ecole Arc (HE-Arc), la Haute école d'ingénierie et de gestion (HEIG-VD), la HES Bienne, la Fondation Suisse pour la recherche en microtechnique (FSRM), l'incubateur NEODE, Y-Parc et Creapole.

Editeur et auteur

regiosuisse – Centre du réseau
de développement régional
Hofjistrasse 5
CH-3900 Brigue
info@regiosuisse.ch
+41 27 922 40 88
www.regiosuisse.ch

Version avril 2019



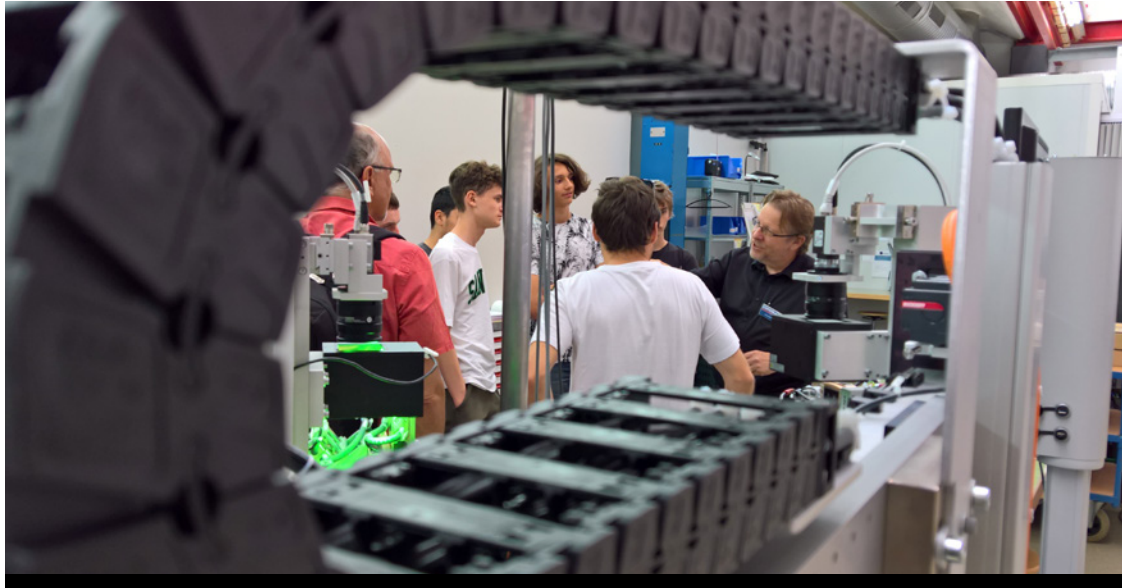
En termes de tourisme, la région de l'Arc jurassien possède un important potentiel de développement. Un premier pas vers une offre plus étoffée a été franchi avec la création de la société de marketing Jura & Trois-Lacs, soutenue par les cantons du Jura, de Neuchâtel et de Berne.

Région créatrice d'emplois, l'Arc jurassien se caractérise également par d'importants flux de travailleurs pendulaires, qu'ils soient frontaliers ou en provenance d'autres régions de Suisse. Malgré l'existence de flux de travailleurs sortants, les flux nets de travailleurs pendulaires sont positifs. Ces flux de travailleurs frontaliers et pendulaires engendrent des problèmes de mobilité importants. Malgré un grand nombre de places de travail la région souffre d'un fort taux de chômage et seule une faible part de la valeur ajoutée produite reste sur place.

Comprenant une forte composante intercantonale et transfrontalière, le développement cohérent du territoire de l'Arc jurassien nécessite une concertation politique active entre les différentes collectivités concernées, et donc la mise en œuvre d'actions qui dépassent les limites administratives, comme le veut notamment l'idée directrice « penser et agir dans les espaces fonctionnels ». Pour cela, l'association intercantonale **arc**jurassien.ch a été mise en place par les cantons de Berne, Vaud, Neuchâtel et Jura. **arc**jurassien.ch anime la concertation politique entre les quatre cantons, entre les cantons et les partenaires français dans le cadre de la Conférence TransJurassienne et enfin entre les principales villes suisses au sein du Réseau des villes de l'Arc jurassien.

Des jeunes lors d'une visite d'entreprise organisée par « #bepog ».

©FAJI SA



Ce développement cohérent qui prend en compte et valorise les spécificités de l'Arc jurassien, aussi dans sa dimension transfrontalière, doit suivre différents axes. Les deux projets présentés ci-dessous et soutenus par la Nouvelle politique régionale (NPR) illustrent cette nécessité.

Promouvoir les forces régionales

Pour diverses raisons, historiques, géographiques ou structurelles, chaque région se démarque par certains aspects qui font sa force. Les identifier permet de fixer des priorités et de développer des projets qui mettent en valeur les forces de la région, ou les consolident.

Un exemple intéressant de promotion des forces régionales est le projet « #bepog », abréviation de *be part of the game*. Il a pour but de susciter l'intérêt des jeunes pour les professions techniques et ainsi de contribuer à dynamiser la capacité d'innovation des entreprises de l'Arc jurassien tout en leur donnant accès à une main d'œuvre qualifiée en nombre suffisant.

L'industrie manufacturière constitue véritablement la force de l'Arc jurassien. Or celle-ci souffre actuellement d'un manque de main d'œuvre qualifiée ; elle est par conséquent fortement dépendante de la main d'œuvre pendulaire. En mettant un accent particulier sur la question de la relève, on agit de façon transversale en complément aux actions de soutien direct aux différentes industries régionales. De plus, en s'adressant aux jeunes, soit directement par des actions qui les impliquent, soit indirectement par le biais des enseignants et des offices d'orientation professionnelle, le projet « #bepog » couvre l'ensemble de la population concernée.

Initié par les autorités politiques des quatre cantons de l'Arc jurassien, le projet est financé par le Programme intercantonal de mise en œuvre de la NPR de l'Arc jurassien. Il est porté et mis en œuvre par la Fondation Arc Jurassien Industrie (FAJI SA). Outre la Confédération et les cantons, 5 associations professionnelles et 16 entreprises privées sont partenaires du projet.

Le projet « #bepog » est parti du constat que malgré le système de formation duale et l'existence de liens forts entre le monde de l'entreprise et celui de la formation et de la recherche, les formations techniques souffrent d'un déficit d'image auprès des jeunes. Et ceci malgré l'importance croissante de la digitalisation et des nouvelles technologies dans ces professions. « #bepog » veut donc améliorer l'image des professions techniques chez les élèves et les étudiants, briser les idées préconçues et améliorer leur attractivité.

L'approche de « #bepog » se base sur les forces de la région pour les conserver et les renforcer :

- Le projet se concentre sur un domaine économique qui fait partie de l'ADN de la région.
- Il s'adresse aux acteurs de la région dont ceux de l'économie privée.
- En se concentrant sur les jeunes, « #bepog » contribue à ce que la région puisse disposer, aussi à long terme, d'une main d'œuvre régionale qualifiée.

Après quatre ans de mise en œuvre, le projet « #bepog » a atteint sa vitesse de croisière. Toutes les écoles de l'Arc jurassien ont été informées du



projet, plus de 2000 élèves ont participé aux activités de « #bepog » et plus de 300 enseignants, futurs enseignants et spécialistes de l'éducation ont participé à des actions de sensibilisation. Ces quelques chiffres montrent que le public-cible a pu être capté. Dans un deuxième temps, il sera intéressant de voir l'évolution du nombre de places d'apprentissage dans les métiers visés par le projet « #bepog ».

Pour en savoir plus

www.bepog.ch

Penser et agir dans les espaces fonctionnels

Les communes, les villes et les régions développent de nombreux liens sociaux, économiques et/ou culturels. Il s'agit donc de penser et d'agir en termes d'espaces fonctionnels et de développer des actions et des projets qui tiennent compte des caractéristiques et des réseaux régionaux.

Les flux de trafic, en particulier les flux pendulaires ont une grande importance pour les espaces fonctionnels car ils matérialisent les liens socio-économiques entre les territoires administratifs communaux, cantonaux et, dans le cas de l'Arc jurassien, nationaux. Le projet « Covoiturage de l'Arc jurassien » y trouve sa source. Il a démarré en 2011 dans le cadre du programme Interreg IV France-Suisse en tant que solution de mobilité économique et écologique pour l'Arc jurassien, région assez mal desservie en transport publics, en particulier côté français. Le projet est porté par **arc**jurassien.ch pour la Suisse ainsi que

par le Parc naturel régional du Haut-Jura pour la France, en partenariat avec 14 autres acteurs institutionnels (communes, associations régionales, agglomérations, etc.).

Le but du projet « Covoiturage de l'Arc jurassien » est d'encourager la pratique du covoiturage entre les employés des entreprises locales et de mettre à disposition de celles-ci des outils de communication et de facilitation pour promouvoir cette pratique. Les entreprises sont ainsi au centre du dispositif et leur rôle est fondamental pour le succès du projet.

Parmi les mesures mises en œuvre, le projet propose notamment une centrale de mobilité qui peut être contactée gratuitement par les personnes en recherche d'un covoitureur. Des services et produits additionnels sont mis à disposition des entreprises qui promeuvent le covoiturage. Il s'agit par exemple d'une application d'optimisation du parcage et de la mobilité, d'un concours annuel pour les entreprises et leurs collaborateurs et d'un site Internet qui fournit toutes les informations utiles sur le « Covoiturage ».

Près de 150 entreprises participent au projet et 25 % de leurs employés en moyenne covoiturent soit le double d'il y a sept ans. Cette évolution a des effets positifs : réduction des besoins en places de parc, élaboration de plans de mobilité par les entreprises, économie de coûts pour les pendulaires, diminution des émissions de CO₂. On estime qu'en moyenne annuelle, un covoitureur régulier diminue son kilométrage personnel de 6500 km, économise 2400 francs et évite l'émission 1,1 tonnes de CO₂.

Le projet «Covoiturage» montre de manière exemplaire comment une approche basée sur un espace fonctionnel contribue à relever certains défis tout en créant de la valeur ajoutée :

- Le projet concerne un territoire qui présente des caractéristiques socio-économiques communes et le «Covoiturage» permet de resserrer ces liens.
- Les frontières administratives et nationales n'ont pas d'influence sur le projet. Ce sont les liens et les interactions qui contribuent à la création concertée de valeur ajoutée tout en répondant à un besoin des pendulaires.
- La réduction du trafic que permet d'atteindre le projet «Covoiturage» n'a pas que des avantages pour l'environnement. Elle a des effets positifs sur l'activité économique car elle fluidifie le trafic et diminue les coûts de transports. Mais ces avantages ne peuvent être atteints que si l'on dispose d'une masse critique suffisante avec la mobilisation de tous les groupes de population et acteurs économiques. L'approche par espace fonctionnel rend cela possible dans le cas du projet «Covoiturage».

Un bilan positif du projet a été tiré en juin 2018 par les entreprises et acteurs institutionnels des seize territoires qu'il englobe. Les acteurs ont mainte-

nant identifié des pistes à approfondir dans le but de rendre le covoiturage encore plus efficace et attractif. Il serait notamment nécessaire de s'appuyer encore davantage sur les groupes d'intérêt proches des entreprises et des pendulaires, de développer de nouveaux outils de communication, de renforcer l'échanges de bonnes pratiques et d'intégrer des outils de mise en relation au sein des entreprises. L'objectif est d'accroître encore le nombre d'entreprises adhérentes au projet et de toucher un maximum de travailleurs pendulaires.

Pour en savoir plus

www.covoiturage-arcjurassien.com

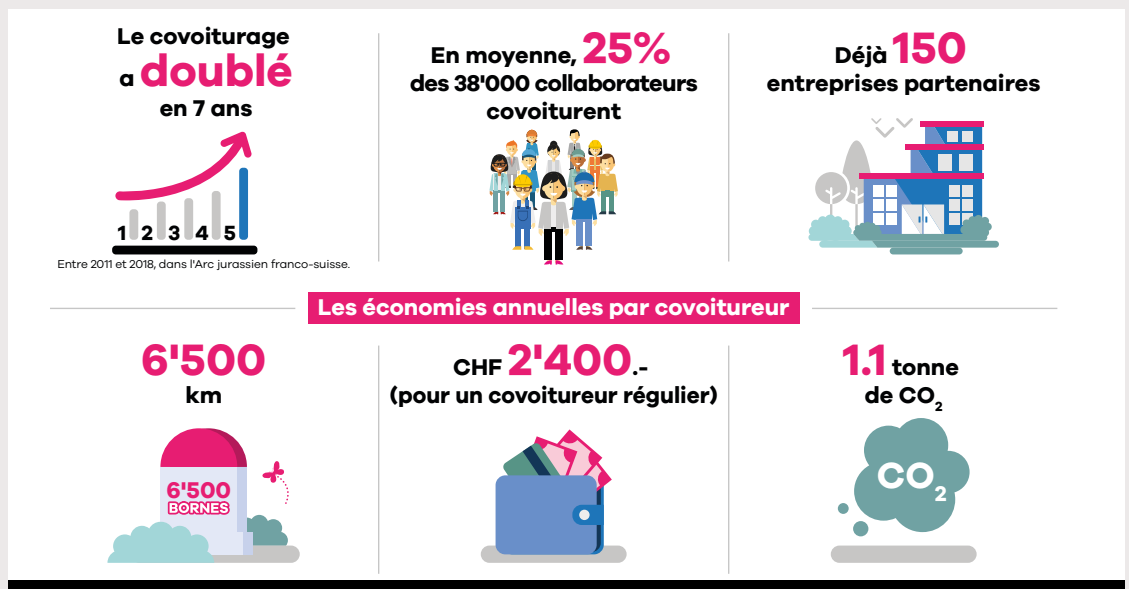


L'information et la sensibilisation contribuent au succès du projet «Covoiturage de l'Arc jurassien».

©arcjurassien.ch

Entretien avec ... Mireille Gasser

Mireille Gasser, secrétaire générale d'**arcjurassien.ch**, donne des renseignements complémentaires sur les rôles des différents participants au projet intercantonal « #bepog » et au projet transfrontalier « Covoiturage de l'Arc jurassien ». Elle précise quelques défis rencontrés dans leur mise en œuvre :



Le projet « Covoiturage de l'Arc jurassien » apporte de nombreux avantages.

www.covoiturage-arcjurassien.com

Quel rôle **arcjurassien.ch** a-t-il joué dans les projets « #bepog » et « Covoiturage » ?

Dans son rôle d'acteur du développement régional, **arcjurassien.ch** peut endosser différents rôles à la demande des cantons. Ainsi, dans le cadre de « #bepog », **arcjurassien.ch** est responsable de la gouvernance du projet. L'association assure le lien entre la Fondation Arc jurassien Industrie (FAJI) en charge de la mise en œuvre du projet et les services cantonaux de l'économie, de la formation et de l'enseignement obligatoire concernés par son déploiement. Concernant le projet « Covoiturage », le rôle d'**arcjurassien.ch** est plus opérationnel puisque l'association assure le portage du projet Interreg côté suisse. Il est ainsi responsable de sa gestion en lien avec le porteur français, contractualise avec les mandataires chargés de sa mise en œuvre et coordonne les neuf autres partenaires suisses impliqués dans l'opération.

Quels autres acteurs ont joué un rôle important ?

Le rôle de la FAJI est déterminant pour la mise en œuvre du projet « #bepog ». C'est elle qui est impliquée dans la réalisation concrète du projet et la mise en œuvre des nombreuses actions qui en découlent. Dans le cadre du projet « Covoiturage », le relais sur le terrain auprès des entreprises engagées repose sur les partenaires régionaux que sont les associations de communes et les associations de développement régional. Les cantons apportent pour leur part un soutien financier décisif au projet, notamment dans la perspective de sa pérennisation.

A quels obstacles avez-vous été confrontés ?

« #bepog » est un projet intercantonal centré sur l'Arc jurassien. Il doit trouver sa place dans les dispositifs déjà mis en œuvre au sein de chaque canton, en particulier dans les cantons dont le territoire dépasse l'Arc jurassien. Il doit également trouver des moyens privés à même de financer ses nombreuses actions de communication, ce qui l'a amené à rechercher des appuis hors du périmètre fonctionnel de l'Arc jurassien. L'enjeu consiste dès lors à trouver un juste milieu entre une démarche qui s'adresse particulièrement à ce territoire mais qui intéresse également l'entier de la Suisse romande, voire de la Suisse.



Mireille Gasser,
secrétaire générale
d'**arc**jurassien.ch

Le financement Interreg du projet « Covoiturage » s'est arrêté fin 2018. Convaincus par les bons résultats, les cantons se sont mis d'accord pour poursuivre le projet hors des spécifications de la politique régionale. Ceci nécessite d'adapter les dispositions légales dans certains cantons.

Contact

arcjurassien.ch

info@arcjurassien.ch

Tél. +41 32 889 76 05

www.arcjurassien.ch